

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 13 avril 2021 à 18h30 à la salle communautaire, située au 1551 rue Principale, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, Maire,
M. Dany Chapdelaine, conseiller
M. Éric Bossé, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
Mme Annie Dussault,

Absents : M. Claude Jeanson, conseiller,

En vertu des articles 153 et 156 du code municipal, l'avis de convocation a été dûment signifié en date du 27 novembre 2020 à tous les membres du conseil.

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

Le conseil de la municipalité de Lawrenceville siège en séance extraordinaire ce 13 avril 2021, en séance conventionnel et par voie d'appel conférence.

Sont présent en personne : M. Derek Grilli, Maire,
M. Dany Chapdelaine, conseiller
M. Éric Bossé, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
Mme Annie Dussault,

Sont également présent à la séance par voie téléphonique : aucun

Est Absent : M. Claude Jeanson, conseiller,

2021-04-50

Attendu le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui déclare l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Attendu le décret numéro 388-2020 du 29 mars qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020;

Attendu l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Attendu qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par appel conférence;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par appel conférence.

Que la séance et ses délibérations soient enregistrées et rendues accessibles sur le site de la municipalité dès que possible.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

1. ORDRE DU JOUR

2021-04-51

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié:

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Adoption du règlement général uniformisé 2021-335;
4. Questions de l'assemblée;
5. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

3. ADOPTION RÈGLEMENT GÉNÉRAL UNIFORMISÉ 2021-335

2021-04-52

Attendu qu'un avis de motion pour le projet de règlement 2021-335 a été donné par le conseiller Claude Jeanson à la séance ordinaire du 6 avril 2021;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

Que soit adopté le règlement uniformisé 2021-335 intitulé : Règlement général du Village de Lawrenceville, abrogeant ainsi le règlement 2019-324

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

4. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-04-53

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Annie Dussault, à 18h35, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général